

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt six

Le : 26 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de RILHAC-RANCON

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

À la salle Marie Laurencin, sous la présidence de Madame Nadine BURGAUD,
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2026

PRESENTS : Madame Nadine BURGAUD, Monsieur François POIRSON, Madame Brigitte SIMMONEAU, Monsieur Julien CHALANGEAS, Madame Marie-Joseph LABERGERE, Monsieur Olivier TERRAZ, Madame Fatima BOUKILI, Monsieur David BARLET, Madame Pascale GIBERT, Monsieur David FRETILLE, Madame Aurore BOUHIER, Monsieur Cyrille CHAUVET, Madame Delphine CALOMINE, Monsieur Guy DESVILLES, Madame Elodie HAMELIN, Monsieur Lakhdar ABED, Madame Hanifé YILMAZ, Monsieur Arnaud BOUHIER, Madame Laurence MASSARD-TERRAZ, Monsieur Ludovic DELHOUME, Madame Solène LAPLAGNE, Monsieur Edouard NEBIE, Madame Nadia GUERRERO, Monsieur Philippe LAURENT, Madame Marie-Paule CELERIER, Monsieur Thierry PASQUET, Madame Alexandra MOREAU ;

PROCURATIONS :

ABSENTS EXCUSÉS :

Secrétaire de séance : Monsieur Julien CHALANGEAS

Effectif légal : 27

Nombre de Conseillers
en exercice : 27

Votants : 27

Présents : 27

DÉLIBÉRATION 2026-03-26-03- DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée Municipale la nécessité de renouveler le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

A la suite de la délibération 2026-03-26-02 fixant le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, le conseil municipal doit procéder à l'élection des conseillers municipaux au conseil d'administration du CCAS.

Une liste est présentée.

La liste présentée est la suivante :

Liste : POURSUIVONS L'ACTION

Brigitte SIMMONEAU
Marie-Joseph LABERGERE
Solène LAPLAGNE
Pascale GIBERT
Cyrille CHAUVET
Edouard NEBIE
Laurence MASSARD-TERRAZ
Delphine CALOMINE

Le conseil municipal procède au vote au scrutin de liste à bulletin blanc
l'article R.123-8 du Code de l'action sociale et des familles.

Les résultats sont les suivants :

Votants	27
Blancs et nuls	0
Exprimés	27

La liste POURSUIVONS L'ACTION a obtenu 27 voix.

Sont donc désignés membres du conseil d'administration du CCAS :

Brigitte SIMMONEAU
Marie-Joseph LABERGÈRE
Solène LAPLAGNE
Pascale GIBERT
Cyrille CHAUVET
Edouard NEBIE
Laurence MASSARD-TERRAZ
Delphine CALOMINE

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Pour copie conforme le 26 mars 2026

Affiché / Notifié le 30 mars 2026

Certifié exécutoire le 30 mars 2026

Publiée le 30 mars 2026

Le Maire,

Nadine BURGAUD

